



Conseil économique et social

Distr. générale
28 septembre 2012
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2013

21-30 janvier et 8 février 2013

Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non-gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Addendum

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Center for Alcohol and Drug Research and Education.....	2
2. China Great Wall Society	3
3. China Green Foundation.....	5
4. Décembre 18 vzw	7
5. Globe International	9
6. International Harm Reduction Association	11
7. Réseau international pour la prévention de la maltraitance des personnes âgées.....	13
8. Institut caritatif d'enseignement Maryam Ghasemi	15
9. National Alliance of Women's Organizations	17
10. Fondation Singamma Sreenivasan	19
11. Fondation pour l'élimination de la traite des femmes et du travail des enfants	21
12. Women's Action Group.....	23
13. Fédération mondiale pour les études sur le futur	25



1. Center for Alcohol and Drug Research and Education

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

Créé en août 1994, le Center for Alcohol and Drug Research and Education est un organisme à but non lucratif bénéficiant d'une exonération d'impôt. Le centre a dressé un inventaire des travaux de recherche et fourni aux médecins, spécialistes de la prévention et du traitement, responsables nommés ou élus, membres du clergé et citoyens de quarante États et cinquante-cinq pays, des orientations stratégiques, des services d'experts et des documents de référence concernant les programmes de traitement, la détection et la répression, l'éducation, les services de prévention primaire de la toxicomanie et l'analyse des politiques publiques. Le centre organise des consultations et entretient d'étroites relations avec des organisations internationales comme l'ONU et l'OMS (Organisation mondiale de la santé), des autorités nationales et fédérales, des organismes nationaux, ainsi qu'avec un vaste réseau de professionnels de la santé, de l'enseignement, du droit et d'autres disciplines, aux États-Unis d'Amérique, en Amérique latine, Europe, Afrique et Asie.

Objectifs

Le phénomène complexe de la consommation de drogues, de l'usage illicite de drogues et de la toxicomanie requiert des connaissances en matière de prévention, éducation, traitement, détection et répression, de même qu'il exige de posséder des notions scientifiques élémentaires et de bien comprendre la science du comportement, l'élaboration des politiques, la coordination et la prestation des services et les systèmes de gestion de l'information. La mission du centre consiste à fournir aux particuliers, organisations et agences gouvernementales, ainsi qu'à divers organismes à but non lucratif du secteur privé, à l'échelle locale, nationale et internationale, une assistance technique, des conseils, des informations et des services d'experts afin d'améliorer la qualité de leur réponse face à cette grave menace qui pèse sur la société.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le centre a été créé uniquement à des fins éducatives et caritatives, et notamment en vue de remplir les objectifs suivants, qui sont directement liés à son organigramme :

- Fournir des informations publiques concernant l'efficacité des politiques sociales et des dispositions légales encourageant l'abstinence; mener et financer des travaux de recherche, et sensibiliser le public aux effets négatifs de la consommation de drogues sur le plan médical, scientifique et sociologique et aux conséquences sur la politique sociale;
- Fournir des informations publiques concernant l'efficacité des traitements médicaux contre l'alcoolisme et la toxicomanie dans le soulagement des souffrances personnelles, la consolidation des liens familiaux et l'influence positive sur les politiques et les programmes sociaux axés sur la détection et la répression, la justice pénale, la santé publique et le bien-être social;

- Passer en revue toutes les dispositions législatives et réglementaires à l'échelle locale, régionale et nationale, et suivre l'incidence des changements proposés dans ces dernières;
- Publier des informations pertinentes sur l'évolution de la loi relative à l'existence, la mise en application et l'interprétation jurisprudentielle des lois réprimant la toxicomanie et de la réglementation sociale y afférente;
- Compiler et publier les résultats de toutes les recherches pertinentes sur les effets médicaux, scientifiques, juridiques et sociologiques de l'usage non-médical de substances placées sous contrôle en vertu de la loi de 1988 et de toute autre drogue illicite, naturelle ou synthétique, existant actuellement ou développée ultérieurement;
- Sensibiliser le public, à titre individuel et collectif, et les responsables élus ou nommés, à l'efficacité du maintien des politiques nationales, régionales et locales actuelles relatives au statut juridique des substances psychotropes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Cinquante et unième session de la Commission des stupéfiants, Vienne, 10-14 mars 2008;

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida, New York, 10-11 juin 2008.

2. China Great Wall Society

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Créée en juin 1987 sous la houlette du Bureau d'État des vestiges culturels, la Société de la Grande Muraille de Chine est une organisation non-gouvernementale (ONG) de haut niveau spécialisée dans l'étude, la diffusion de publications, la protection et l'exploration de la Grande Muraille. La Société est désormais dirigée par le président Xu Jialu, vice-président du Congrès national du peuple, et par le vice-président Dong Yaohui.

Objectifs

Le but de la Société est de permettre l'ouverture au monde de la Grande Muraille de Chine, et sa préservation pour les générations futures. La Société est entièrement dévouée à l'étude de la Grande Muraille ainsi qu'à la diffusion de publications en vue de promouvoir son exploration et sa protection. Elle a pour mission de promouvoir les cultures chinoises traditionnelles, de diffuser l'esprit de la Grande muraille, de déployer sa fonction de lien entre le gouvernement et la société, et de mobiliser toutes les forces sociales en faveur de sa protection.

Contribution à des activités des Nations Unies

2007

- a) La veille de Noël, des diplomates se sont réunis sur la Grande Muraille, à Badaling, afin de se recueillir pour les jeux olympiques;
- b) Lors de la Fête de la mi-automne, des diplomates se sont réunis sur la Grande Muraille, à Mutianyu, pour célébrer la lune;
- c) Événement culturel de grande envergure, « Prolonger la Grande muraille de 10 000 li supplémentaires »;
- d) Seconde édition du festival de chanson populaire, organisée à Yulin, au nord de la province du Shaanxi;
- e) Série d'activités organisées dans le cadre de la campagne en faveur de la Grande Muraille intitulée « Les sept nouvelles merveilles du monde »;
- f) Visite touristique relatant les combats historiques, organisée sur la Grande Muraille, sur les vestiges de Badaling.

2008

- a) Sur la Grande Muraille, à Badaling, organisation de la cérémonie de clôture de la conférence des Nations Unies sur le « Développement durable et les Jeux olympiques verts »;
- b) Organisation de la visite du Président de la Lettonie sur la Grande Muraille;
- c) Réunion de diplomates issus de 44 pays pour « La nuit de la langue chinoise » sur la Grande Muraille, à Juyongguan;
- d) Dans le cadre de l'initiative « Bâtissons une grande muraille verte pour les Jeux olympiques verts », des bénévoles chinois ont planté des arbres;
- e) Préparation et mise en œuvre d'activités sur la Grande Muraille, à Badaling, dans le cadre de la conférence des Nations Unies sur le « Développement durable et les Jeux olympiques verts »;
- f) Exposition culturelle sur la Grande Muraille organisée dans le cadre du soixantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Chine et la Bulgarie;
- g) Remise d'une médaille d'or pour l'excellence dans les relations publiques;
- h) Événement public en faveur de la protection de la Grande Muraille réunissant les œuvres d'un célèbre peintre et calligraphe chinois.

2009

- a) Inscriptions consacrant la Grande Muraille de Chine comme monument de la paix;
- b) Participation de diplomates au festival de la culture internationale sur la Grande Muraille, à Shanhaiguan.

2010

- a) Château Margaux a organisé un événement public de grande envergure en faveur de la protection de la Grande Muraille;
- b) Des diplomates ont participé à plusieurs activités liées à la Grande Muraille dans le comté de Zhangbei;
- c) Soutien au comté de Zhangbei pour le jumelage avec la ville de Golden City, aux États-Unis, dans le cadre des villes écologiques;
- d) Organisation de courses internationales et soutien pour la coopération entre la baie Laoniu, près de la Grande Muraille, et la digue de Saemangeum, à Gunsan, en République de Corée;
- e) Organisation de la visite du vice-président bulgare sur la Grande Muraille, à Badaling;
- f) Organisation de la première course internationale baie Laoniu-Fleuve jaune.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

28-29 avril 2008 : présentation sur le développement durable et les Jeux olympiques verts, dans le cadre de la troisième conférence d'Asie-Pacifique du réseau régional informel des ONG (UN-NGO-IRENE); 13-15 octobre 2008 : septième Forum populaire Asie-Europe, sur le thème de la justice sociale et environnementale, destiné à améliorer la compréhension et la solidarité entre les peuples d'Asie et d'Europe, et à promouvoir l'harmonie, la paix et le développement des deux régions.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Programme sur la Grande Muraille, organisé avec le Centre international des technologies spatiales au service du patrimoine culturel et naturel, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Société continuera de renforcer la coopération et les échanges avec, entre autres, les sites du patrimoine naturel et culturel, mais aussi les autres sites, et signera un mémorandum d'accord avec ces derniers, afin de faire progresser le développement durable.

3. China Green Foundation**Statut consultatif spécial : 2003****Introduction**

La China Green Foundation est une organisation nationale publique qui a été approuvée par le Conseil d'État et enregistrée auprès du ministère des Affaires civiles le 27 septembre 1985. Elle est supervisée par l'Administration des forêts de

la Chine. Le sixième conseil de la fondation s'est tenu le 3 septembre 2010. Jia Qinglin est président d'honneur de la Fondation. Il est membre du Comité permanent du Bureau politique du Comité central du Parti Communiste chinois et président de la Conférence politique consultative du peuple chinois. Wang Zhibao, ancien ministre de l'Administration des forêts de la Chine, est président.

Objectifs

La mission de la Fondation est de promouvoir la reforestation au niveau national, le maintien de l'équilibre environnemental et le développement harmonieux de l'homme et de la nature; de lever, gérer et utiliser des fonds publics à des fins environnementales; de mobiliser largement les forces sociales afin qu'elles participent à la protection des forêts, et de renforcer la communication et la coopération internationale en matière d'environnement.

Changements à signaler

Le 3 septembre 2010, l'assemblée générale du sixième conseil s'est tenue au Palais du peuple à Beijing. Le Président d'honneur,

Jia Qinglin, y a participé et a prononcé un discours important. Wang Zhibao a été reconduit comme sixième président du conseil de la Fondation,

Zhuo Rongsheng a été choisi comme secrétaire général et Chen Peng comme secrétaire général adjoint.

Contribution à des activités des Nations Unies

Conformément à sa mission, au cours des quatre dernières années, la Fondation a levé, géré et utilisé des fonds, et réalisé des progrès considérables. Entre 2008 et 2011, elle a levé un total de 527 millions de yuans et consacré 460 millions de yuans à 97 projets publics de reforestation couvrant une superficie de 1,2 million de mu. Tous ces projets ont répondu aux critères d'inspection et d'acceptation définis et ont satisfait donateurs, bénéficiaires et gestionnaires, de même qu'ils ont contribué de façon positive à la lutte contre le changement climatique en réduisant la désertification et l'appauvrissement des terres et en maintenant l'équilibre écologique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

a) Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, Durban, Afrique du Sud,

28 novembre-10 décembre 2011;

b) Conférence des Nations unies sur le développement durable, Rio de Janeiro, Brésil, 13-22 juin 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Afin de renforcer la coopération internationale, la Fondation explore activement de nouvelles voies tout en consolidant les ressources existantes. Outre les relations qu'elle a déjà nouées avec The Nature Conservancy et le Programme Obuchi, la Fondation a établi des partenariats stratégiques avec des entités internationales telles que le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des

Nations Unies pour le développement, The Climate Group et Oxfam Hong Kong, et à conjointement lancé plusieurs projets publics dans le domaine du reboisement, de la protection des forêts, de la lutte contre la pauvreté dans ses dimensions écologiques et de la désertification des terres.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation a lancé plusieurs projets de reboisement visant à lutter contre le changement climatique et la désertification des terres et des marécages, et des projets publics pour lutter contre les dimensions écologiques de la pauvreté.

Renseignements complémentaires

En dépit des progrès réalisés au cours des quatre dernières années, il est clair qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la reforestation. Les efforts entrepris pour recueillir des fonds en vue de financer les initiatives de reforestation sont insuffisants et les possibilités de coopération internationale limitées. À cette fin, le conseil nouvellement élu de la Fondation souhaite promouvoir la reforestation par divers moyens tels que la publicité, la collecte de fonds auprès de diverses sources, la création de marques novatrices et l'accélération du développement afin de passer à l'étape supérieure en matière de financement et de participation publique.

4. Décembre 18 vzw

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

Décembre 18 est une organisation non-gouvernementale basée en Belgique qui a été créée en 1999 afin de contribuer à la promotion et la protection des droits des travailleurs migrants à l'échelle internationale.

Objectifs

Le but de l'organisation est de s'assurer que les droits humains de tous les migrants soient connus, reconnus et protégés efficacement, et que soit créé un environnement propice à la pleine participation des migrants dans la société. Décembre 18 promeut une approche des politiques de migration basée sur les instruments et mécanismes internationaux existants dans le domaine des droits de l'homme.

Contribution à des activités des Nations Unies

Étant donné que son action est axée sur les droits des travailleurs migrants, l'organisation se préoccupe essentiellement de la ratification et de la mise en œuvre effective de la Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Convention des travailleurs migrants). Elle a publié des études expliquant les raisons pour lesquelles les États membres de l'Union européenne n'ont pas ratifié la Convention; elle a entrepris un travail de sensibilisation à travers l'Union européenne; elle est membre du comité exécutif de la Plateforme internationale sur la Convention des travailleurs migrants et, tout au long de la période considérée, elle est restée un membre actif du Comité directeur de

la Campagne mondiale en faveur de la ratification de la Convention. Elle continue de gérer un site Web proposant des ressources multilingues sur les droits des migrants (y compris des informations sur les travaux réalisés par l'ONU) et elle a lancé l'initiative *Radio 1812* afin de célébrer chaque année la Journée internationale des migrants en organisant un marathon radio à l'échelle internationale.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Des représentants de l'organisation ont assisté à toutes les sessions du Comité pour la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille organisées entre 2007 et 2010, à Genève. À Bruxelles, en 2010, un représentant a participé à titre de conférencier principal à un dialogue d'experts organisé par le Bureau régional pour l'Europe du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Avec des organisations non-gouvernementales européennes, des représentants ont participé à la réunion du Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme, M^{me} Kyung-wha Kang, qui s'est tenue à Bruxelles en 2010.

Un représentant a participé à la vingt-deuxième réunion des présidents des organes créés en vertu des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, organisée à Bruxelles en 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation a :

- a) Obtenu un soutien financier de l'UNESCO pour le projet *Radio 1812* (2007 et 2008);
- b) Contribué, à deux occasions, à la publication de l'UNESCO intitulée *Migration and Human Rights: The United Nations Convention on Migrant Workers' Rights* (2009) (Migration et droits de l'homme: la Convention des Nations unies sur la protection des droits de tous les migrants et de leur famille);
- c) Collaboré avec le Bureau régional pour l'Europe du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à l'occasion du dixième anniversaire de la Convention des travailleurs migrants (2010).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Étant donné que l'action de l'organisation est axée sur la protection des droits des travailleurs migrants, les objectifs du Millénaire pour le développement n'entrent pas directement dans ses domaines de compétence. Mais il existe bien évidemment de nombreux liens entre développement et migration. C'est la raison pour laquelle l'organisation s'intéresse activement au Forum mondial sur la migration et aux Journées de la société civile, essentiellement en couvrant les sessions dans les émissions diffusées sur *Radio 1812*.

Renseignements complémentaires

L'organisation s'est fermement engagée à promouvoir la Journée internationale des migrants et à accorder aux travailleurs migrants une voix dans le débat public. À cet effet, elle a lancé en 2006 l'initiative *Radio 1812*. Depuis, plus de 100 radios à

travers le monde ont participé à ce marathon radiophonique annuel. Dans ce contexte, l'organisation a mis en lumière les travaux réalisés par l'ONU dans le domaine de la protection des droits des migrants, notamment par le biais d'entrevues avec M. El Jamri et M. Kariyawasam, présidents du Comité pour la protection des droits des migrants et des membres de leur famille, et avec M. François Crépeau, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants.

5. Globe International

Statut spécial consultatif spécial : 1999

Introduction

Les lois et contrôles nationaux, et donc le rôle des parlementaires, sont des éléments incontournables de toute stratégie visant à engager le monde sur la voie du développement durable. Globe travaille avec les parlementaires du monde entier pour mettre en œuvre cette stratégie.

Objectifs

La mission de Globe est de créer une masse critique de parlementaires capables de proposer et de faire avancer des réponses législatives communes face aux défis majeurs que pose le développement durable à l'échelle internationale.

Changements à signaler

Depuis le dernier rapport, Globe a créé des sections nationales au sein des parlements de la plupart des pays du Groupe des vingt (G20), avec des bureaux d'appui au Brésil, en Chine et au Mexique, et très bientôt en Inde et en Indonésie. Ceci a nettement contribué à améliorer l'efficacité de l'organisation et sa capacité à faire progresser la question du changement climatique et de la durabilité à l'échelle nationale.

Depuis 2007, Globe a réuni près de 100 parlementaires issus des principaux partis politiques des pays du Groupe des huit (G8), du Brésil, de la Chine, de l'Inde, du Mexique et de l'Afrique du Sud ainsi que du Parlement européen, afin d'élaborer et de faire adopter une législation progressive et coordonnée en matière de changement climatique. En 2008, Globe a commencé à travailler avec des parlementaires pour déterminer la valeur du capital naturel, des forêts, de la biodiversité et de l'environnement marin, et a établi des contacts avec des parlementaires de plusieurs pays en développement.

Contribution à des activités des Nations Unies

Globe a réuni des parlementaires issus à la fois des pays du G20 et des pays en développement pour aborder les questions du changement climatique, des forêts, des écosystèmes marins, de la biodiversité et du capital naturel. Les parlementaires ont entendu des experts scientifiques et économiques internationaux et ont adopté des positions appuyant les objectifs de l'ONU, notamment le Plan d'action de Bali (et les accords de Cancún) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, adoptés lors de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, qui ont été mis en œuvre au niveau national.

S'agissant du changement climatique, les membres de Globe International ont nettement contribué à faire évoluer la législation nationale au Brésil, en Chine, au Mexique, en République de Corée, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne. La publication annuelle intitulée « Globe Climate Legislation Study » a démontré que la grande majorité des pays du G20 va de l'avant en ce qui concerne les lois sur le changement climatique et des ministres ont utilisé ce rapport pour réfuter des arguments selon lesquels leurs pays « avançaient seuls ».

Les travaux réalisés entre 2008 et 2010 par l'International Commission on Land Use Change and Ecosystems (Commission internationale sur les changements dans l'utilisation des terres et les écosystèmes) venaient compléter ceux du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). La Commission internationale a notamment mis en place un partenariat solide avec les auteurs de l'étude sur l'Économie des écosystèmes et la biodiversité, et a contribué à attirer l'attention des responsables politiques sur ces rapports. La Commission a également établi un lien solide avec la Convention sur la diversité biologique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les parlementaires de Globe ont activement participé aux réunions des Nations Unies, y compris à la Conférence annuelle des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Convention sur la diversité biologique. Si, avant les sessions de la Conférence des Parties, Globe avait réuni des parlementaires des pays du G20 pour débattre de la législation sur les changements climatiques, le secrétaire exécutif du secrétariat de la Convention-cadre a participé, en personne, à plusieurs de ces réunions, notamment celles de Washington D.C., Berlin et Tokyo. En tant que membres de la Commission, Globe International et Globe Japon se sont joints au secrétariat de la Convention sur la diversité biologique pour accueillir le Forum des parlementaires de Nagoya, organisé à Nagoya, au Japon. Cet événement a réuni 140 parlementaires de plus de 35 pays qui ont réfléchi aux moyens susceptibles d'être mis en place pour soutenir la réalisation des objectifs de la Convention.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le rôle qu'a joué le PNUE, par le biais du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), dans le financement du programme de la Commission internationale, a considérablement renforcé la coopération entre Globe et les principales entités du système des Nations Unies. Le PNUE a joué un rôle actif dans la conception et la supervision de cette initiative, tout en fournissant simultanément des conseils techniques et un accès à des experts et des personnes clefs au sein de l'ONU. Globe a également établi un partenariat solide avec la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre, tel que décrit.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les travaux de l'organisation contribuent à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'objectif sept qui concerne la préservation de l'environnement, en encourageant les parlementaires nationaux à jouer un rôle plus

actif et à prendre leurs responsabilités parlementaires face aux défis majeurs que pose l'environnement à l'échelle internationale.

Renseignements complémentaires

La Commission internationale financée par le FEM a fait l'objet d'une évaluation indépendante par le Bureau de l'évaluation du PNUÉ. Cette évaluation a reconnu que "Globe a ouvert la voie en démontrant le rôle important que peuvent jouer les parlementaires en encourageant l'utilisation durable des ressources naturelles et qu'il s'agit du seul organisme parlementaire capable de faire progresser le débat sur l'utilisation durable des terres. Ce processus est essentiel pour surmonter les obstacles politiques rencontrés dans ce domaine et favoriser l'élaboration d'une politique efficace".

6. International Harm Reduction Association

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

L'International Harm Reduction Association (désormais connue sous le nom de Harm Reduction International) est une grande organisation non gouvernementale qui s'efforce de promouvoir la réduction des risques à l'échelle internationale et d'élargir le soutien en faveur de cette cause. Elle s'attache à réduire l'impact négatif de la consommation de drogue et des politiques antidrogue sur la santé, la société et les droits de la personne (comme la plus grande vulnérabilité des personnes qui s'injectent des drogues vis-à-vis de l'infection au VIH ou de l'hépatite) en encourageant des politiques et des pratiques de santé publique basées sur des données probantes et des approches de la politique antidrogue fondées sur les droits de la personne.

Objectifs

La vision de l'Association est celle d'un monde où particuliers et collectivités bénéficient de lois, politiques et pratiques antidrogues favorisant la santé, la dignité et les droits de l'homme.

L'Association s'efforce de réduire les risques liés aux drogues en encourageant des politiques et pratiques de santé publique basées sur des données probantes et des approches de la politique antidrogue fondées sur les droits de la personne, par le biais d'un programme intégré de recherche, d'analyse, de sensibilisation et de collaboration avec les partenaires de la société civile.

Changements à signaler

Depuis 2011, l'International Harm Reduction Association opère sous le nom de Harm Reduction International. Son appellation officielle n'a pas été modifiée.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les travaux de l'Association sont ancrés dans les droits de l'homme et la santé publique, et ciblent la prévention, le traitement et la prise en charge du VIH, ainsi que la réforme de la justice pénale dans le contexte de l'usage de drogues illicites.

Au niveau mondial, l'Association exerce une influence importante sur la recherche, l'analyse politique/juridique et les activités de sensibilisation dans les domaines de la toxicomanie, la santé et les droits de la personne. Dans le cadre de ses travaux, elle collabore étroitement avec plusieurs entités du système onusien, tant sur le plan politique que programmatique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Entre 2007 et 2010, l'IHRA a participé, en tant qu'organisation non-gouvernementale, aux réunions suivantes de l'ONU :

2007. Commission des stupéfiants.

2008. Commission des stupéfiants; Conseil des droits de l'homme (événement parallèle sur les droits de l'homme et les politiques antidrogue, avec le Rapporteur spécial sur la torture, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida [ONUSIDA] et l'OMS); Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida; Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Suède); réunion annuelle des Procédures spéciales (Genève).

2009. Commission des stupéfiants; Conseil des droits de l'homme (dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la torture); Conseil économique et social (événement parallèle sur les politiques antidrogue, Genève); Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (Pologne).

2010. Commission des stupéfiants; Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (événement parallèle sur la peine de mort); Comité des droits de l'enfant (Ukraine); Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (Afghanistan, Colombie, Kazakhstan, Maurice et Fédération de Russie).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Pendant la période de ce rapport, l'Association a travaillé avec plusieurs entités du système des Nations Unies sur des questions liées aux drogues, au VIH et aux droits de la personne, y compris en participant aux réunions de ces dernières et en prodiguant des conseils à leur personnel. Parmi ces entités, citons le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

L'Association a régulièrement contribué aux travaux des Procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, notamment à ceux : du Rapporteur spécial sur le droit à la santé (mission en Pologne en 2009; Assemblée générale, rapport thématique, 2010); du Rapporteur spécial sur la torture (mission au Kazakhstan en 2009; Conseil des droits de l'homme, rapport thématique, 2009).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association est une organisation non-gouvernementale phare qui œuvre pour la prévention du VIH chez les personnes qui s'injectent des drogues, et contribue donc à l'objectif 6 des OMD. À cet effet, l'Association travaille étroitement avec le secrétariat d'ONUSIDA. Elle organise également une conférence annuelle (International Harm Reduction Conference). Les bureaux, programmes et fonds

onusiens, notamment l'OMS et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et ONUSIDA, ont commandité cet événement. Les membres du personnel de l'ONU sont régulièrement invités à prononcer des discours, tenir un stand et distribuer de la documentation. Certaines entités des Nations Unies ont également versé des dons pour financer la conférence.

7. Réseau international pour la prévention de la maltraitance des personnes âgées

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

Le Réseau international pour la prévention de la maltraitance des personnes âgées est une organisation non-gouvernementale internationale qui couvre tous les pays du monde.

Objectifs

Le Réseau est un organisme international regroupant chercheurs, universitaires, fonctionnaires gouvernementaux et professionnels de la maltraitance et de la négligence des personnes âgées. Sa mission consiste à promouvoir, à l'échelle internationale, une compréhension de la maltraitance et de la négligence des personnes âgées de façon à prévenir et traiter ce problème et à promouvoir la sécurité, la dignité et le bien-être de ces personnes dans le monde entier. Elle s'efforce d'accomplir sa mission en s'appuyant sur son réseau international de membres représentant les six régions du monde, en organisant des réunions lors des conférences internationales, en partageant les travaux de recherche et les progrès politiques réalisés et en redoublant d'efforts, partout dans le monde, afin de sensibiliser le public à la maltraitance des personnes âgées et à la façon de prévenir ce phénomène. Pendant la période considérée, le Réseau a organisé, en Argentine, à Cuba, au Mexique et au Népal, des ateliers de formation destinés aux instructeurs. En coopération avec des organisations non-gouvernementales et des organismes gouvernementaux, la secrétaire générale du Réseau a assuré une formation sur la maltraitance des personnes âgées au Népal. Elle a participé au lancement de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, qui se tient tous les ans le 15 juin, et a fourni, grâce à son site Web <www.inpea.net>, un appui technique et une bonne visibilité aux manifestations qui ont été organisées à l'échelle mondiale, ces dix dernières années, à l'occasion de cet événement.

Changements à signaler

Il n'y a eu aucun changement significatif dans le règlement d'adhésion au Réseau susceptible d'affecter sa relation avec l'ONU.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Réseau possède des équipes qui participent activement aux travaux de l'ONU par l'intermédiaire de plusieurs comités d'ONG, notamment les comités des ONG sur le vieillissement de New York, Genève et Vienne. Le Réseau est à l'origine de l'initiative en faveur de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, qui est célébrée le 15 juin. Lors des réunions organisées dans le

cadre des sessions de la Commission du développement social, de la Commission de la condition de la femme et des audiences de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Réseau diffuse des informations et, en 2008, il a collaboré avec le Département de l'information (DPI) pour préparer un exposé sur l'isolement social. En 2008 et 2010, au Siège de l'ONU, des représentants du Réseau ont coprésidé la Journée internationale des personnes âgées. En collaboration avec le Comité des ONG sur le vieillissement et le Comité d'ONG sur la condition de la femme, d'autres représentants ont organisé, au siège, des séances annuelles spéciales d'information sur la négligence et la maltraitance des personnes âgées, au cours desquels se sont exprimés des experts internationalement reconnus dans ce domaine. Dans le cadre des conférences organisées par la Section des ONG du Département de l'information, des membres du Réseau ont participé à des ateliers sur le thème des personnes âgées et du changement climatique.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

2007. À New York, des représentants ont participé à la Journée mondiale des personnes âgées préparée par le Comité des ONG sur le vieillissement et ont organisé la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées au Siège de l'ONU.

2008. Des représentants ont collaboré avec le Département de l'information pour préparer le premier exposé sur l'isolement social des personnes âgées. Des membres ont présidé la Journée internationale des personnes âgées organisée sur le thème « Vers une convention sur les droits des personnes âgées ».

2009. Des membres ont participé à une conférence organisée à Mexico par la Section des ONG du Département de l'information, et ont présenté un exposé concernant l'impact des changements climatiques sur les personnes âgées.

2010. Des membres ont présidé la Journée internationale des personnes âgées, en mettant l'accent sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les personnes âgées. Des membres ont participé à la session de la Commission du développement social. Ils ont également préconisé et organisé des événements parallèles lors des sessions de la Commission des droits de l'homme, à Genève, avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation travaille étroitement avec le Département des affaires économiques et sociales et le Département de l'information. Elle était représentée au sein de la Commission du développement social et du Groupe de travail des ONG chargé de promouvoir une convention sur les droits de l'homme des personnes âgées. Des membres du réseau ont joué un rôle actif auprès des Comités d'ONG sur la condition de la femme à Genève et New York, et du Sous-comité sur les femmes âgées, à New York, et du comité d'organisation du Forum de la société civile au sein du Comité du développement social. Certains membres ont participé à des réunions de l'ONU en présentant des déclarations verbales et écrites. D'autres ont visité des missions et plaidé en faveur des droits des personnes âgées dans plusieurs pays du monde.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Des représentants ont présidé, au Siège de l'ONU, l'édition 2010 de la Journée internationale pour les personnes âgées sur le thème "Les personnes âgées et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement". Des membres ont distribué des informations concernant le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) et les objectifs du Millénaire pour le développement.

8. Institut caritatif d'enseignement Maryam Ghasemi

Statut consultatif spécial : 2007

Objectifs

- a) Élimination de la pauvreté, et surtout amélioration des modes et des domaines de l'enseignement en cherchant des solutions durables propres à élever le degré d'instruction;
- b) Promotion du développement social, en étudiant les problèmes culturels et sociaux et en proposant des solutions adaptées aux autorités nationales, et en échangeant des données d'expérience avec des organismes internationaux et d'autres pays;
- c) Égalité de l'accès de tous les enfants à l'enseignement gratuit et obligatoire, en particulier pour les enfants défavorisés;
- d) Amélioration du degré d'instruction des personnes défavorisées, en particulier les étudiants des universités;
- e) Amélioration des taux d'alphabétisation et de l'accès à l'enseignement primaire pour tous, notamment afin de supprimer les inégalités entre les sexes dans le système éducatif;
- f) Efforts visant à éliminer l'extrême pauvreté et la faim dans les régions défavorisées;
- g) Efforts visant à promouvoir et améliorer la santé maternelle;
- h) Réduction du taux de grossesses chez les adolescentes de moins de 18 ans;
- i) Efforts visant à améliorer l'état de santé général et l'hygiène des enfants dans les régions défavorisées.

Les objectifs ont été accomplis :

- a) En organisant des cours et des exposés sur les services éducatifs spécialisés;
- b) En organisant des séminaires et des formations techniques;
- c) En maintenant une présence active lors des événements internationaux et en échangeant des informations et des données d'expérience avec des organismes internationaux et des ONG ayant des objectifs similaires;
- d) Par la création de liens et d'une coopération avec des ONG nationales et internationales ayant des objectifs similaires;

e) Par la création de liens avec des institutions civiles nationales afin d'organiser des activités communes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation était représentée de la douzième à la quinzième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève, et de la cinquante-troisième à la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Parmi les initiatives prises par l'organisation pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, citons les suivantes:

- a) Fourniture d'une aide à l'éducation pour les enfants qui en sont privés, indépendamment de leur appartenance religieuse ou ethnique;
- b) Construction d'écoles dans les régions défavorisées afin de lutter contre l'analphabétisme et de promouvoir le développement culturel et la création d'emplois;
- c) Formation des enfants et des adolescents, notamment des filles, dans les régions défavorisées;
- d) Formation des femmes et des filles à l'utilisation correcte des contraceptifs;
- e) Organisation de cours de formation à la planification familiale;
- f) Envoi d'une équipe médicale dans les écoles des régions défavorisées pour améliorer la santé publique;
- g) Distribution de vêtements dans les écoles des régions défavorisées;
- h) Création d'emplois pour lutter contre le chômage;
- i) Soutien pour améliorer les conditions des patients irakiens.

Renseignements complémentaires

L'Institut souhaite agir non seulement dans le cadre de la Commission de la condition de la femme mais également, si ses capacités le lui permettent, de la Commission du développement durable. Ces deux commissions sont des commissions techniques du Conseil économique et social et, en contribuant à leurs travaux, l'Institut peut apporter une aide à l'ONU. Cependant, l'Institut peut aussi aider dans le domaine des droits de l'homme, en assurant le suivi de l'application nationale des conventions relatives aux droits de l'homme, telles que la Convention relative aux droits de l'enfant (à laquelle la République islamique d'Iran est un État partie), dans la mesure où cette Convention traite de l'enseignement gratuit et obligatoire pour tous. L'Institut se propose de centrer ses efforts sur au moins trois objectifs du Millénaire pour le développement: élimination de la pauvreté, éducation pour tous les enfants et égalité des genres.

9. National Alliance of Women's Organizations

Statut consultatif spécial : 1999

Introduction

La National Alliance of Women's Organizations regroupe et soutient plusieurs organisations féminines ainsi que des particuliers basés en Angleterre.

Objectifs

L'Alliance travaille aux côtés d'autres organisations parentes au Pays de Galles, en Écosse et en Irlande du Nord. Toutes font partie du United Kingdom Joint Committee on Women (comité mixte des femmes du Royaume-Uni), un organisme national chargé de faire connaître, au Lobby européen des femmes, les préoccupations et les besoins des citoyennes britanniques.

Changements à signaler

L'Alliance a :

- a) Par le biais du forum régional européen (Commission économique pour l'Europe) et en partenariat avec d'autres forums régionaux au sein de la Commission de la condition de la femme, exercé auprès des gouvernements un important lobbying afin que ces derniers fassent preuve de fermeté dans les conclusions concertées;
- b) Participé à la campagne mondiale de réforme des structures en faveur de l'égalité des sexes afin de garantir la création de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UN-Women);
- c) Collaboré avec d'autres ONG phares sur les besoins et les préoccupations des femmes âgées, contribuant ainsi à ce que la recommandation générale n° 27 sur les femmes âgées et la protection de leurs droits d'êtres humains soit présentée au Comité pour l'élimination des formes de discrimination à l'égard des femmes;
- d) Récemment commencé à accréditer des jeunes, hommes et femmes, auprès de la Commission de la condition de la femme.

Contribution à des activités des Nations Unies

Depuis 1999, l'Alliance a, en tant qu'ONG, participé activement aux réunions de la Commission de la condition de la femme et y a présenté des documents qui sont devenus partie intégrante de la documentation officielle de la session. Outre ses interventions auprès de certaines délégations, elle a profité de sa participation aux réunions de la Commission pour rencontrer la délégation de l'Union européenne et les ONG européennes présentes. Elle collabore en outre avec d'autres ONG dans un cadre géographique plus large du fait de son appartenance au Lobby européen des femmes. Pendant la période considérée, la présidente a représenté le Royaume-Uni au Conseil du Lobby européen des femmes et, en tant que vice-présidente élue, elle a également dirigé, pendant deux sessions, la délégation du Lobby auprès des Nations Unies. À ce titre, elle a convoqué le groupe régional européen (Commission économique pour l'Europe) à la Commission.

Commission de la condition de la femme

Cinquante et unième session, mars 2007 : présentation d'un document et participation de plusieurs représentants de l'Alliance à la session. En partenariat avec d'autres ONG britanniques, l'Alliance a activement soutenu une manifestation parallèle sur l'exploitation médiatique des filles en tant que forme de violence à leur égard intitulée « Why me? ».

Cinquante-deuxième session, mars 2008 : présentation d'un document sur le financement de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En partenariat avec la Mission permanente du Royaume-Uni auprès des Nations Unies, des représentants de l'Alliance ont organisé une manifestation parallèle intitulée « Peacebuilding: is it a women's job? » (La consolidation de la paix est-elle une affaire de femmes?).

Cinquante-troisième session, mars 2009 : participation de plusieurs représentants de l'Alliance à la session et présentation d'un document. L'Alliance a organisé sa propre manifestation parallèle sur la violence à l'égard des femmes et des filles pour montrer comment les femmes peuvent susciter le changement et influencer les processus décisionnels.

Cinquante-quatrième session, mars 2010 : l'Alliance a organisé une manifestation parallèle intitulée "Age shall not wither us" (L'âge ne doit pas nous affaiblir). Avec d'autres ONG phares, elle a œuvré pour l'adoption de la recommandation et continue de la porter à l'attention du gouvernement britannique et de travailler avec d'autres ONG internationales afin de s'assurer que des mesures soient prises conformément à la recommandation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

À Genève, en décembre 2009, des membres du Conseil de l'Alliance ont participé au forum préparatoire des ONG dans le cadre du comité préparatoire régional européen et du comité de la Commission économique pour l'Europe en vue de la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme. L'Alliance a travaillé avec d'autres ONG participantes afin de s'assurer que le langage utilisé pour décrire le trafic à des fins sexuelles et les mécanismes de réforme onusiens soit aussi progressiste que possible.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes : l'Alliance a consulté un grand nombre de ses membres, en préparation de sa contribution à la réponse que le gouvernement devait adresser au Comité et notamment aux rapports parallèles.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Alliance considère que toutes les activités qu'elle entreprend en faveur de l'autonomisation des femmes sont conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement, surtout dans la mesure où la majorité de ses travaux relève du domaine éducatif au sens large du terme. Si les entités du système des Nations Unies, y compris les ONG accréditées, luttent activement contre la persistance de la pauvreté chez les femmes, la violence et la négation de leurs libertés fondamentales,

la privation de la liberté de mouvement, la non-scolarisation des filles, etc., alors le statut et l'action de l'alliance s'en trouvent renforcés.

Localement, en janvier 2010, l'Alliance a longuement expliqué au gouvernement britannique les raisons pour lesquelles elle s'opposait à l'abolition de la Commission nationale des femmes. Le Bureau gouvernemental chargé des questions d'égalité a repris les fonctions de cet organe consultatif indépendant qui était financé par le gouvernement. L'Alliance a œuvré en faveur de la création d'un dispositif d'un nouveau genre pour gérer la problématique hommes-femmes, afin que les femmes qui ne disposent plus d'une infrastructure nationale, puissent se faire entendre collectivement auprès du gouvernement et communiquer efficacement entre elles. Pour l'instant, les ONG (qui sont majoritairement des organisations féminines) ne disposent pas d'une telle possibilité.

10. Fondation Singamma Sreenivasan

Statut consultatif spécial : 2007

Contribution à des activités des Nations Unies

a) En 2008, l'Organisation internationale du travail (OIT) a invité Devaki Jain, administratrice de la Fondation Singamma Sreenivasan, à préparer une nouvelle série de documents sur la politique relative à l'emploi des femmes en Inde. L'OIT lui a demandé d'identifier les enjeux propres aux femmes qui n'ont reçu que très peu d'attention au niveau macro-politique et de présenter d'éventuelles stratégies pour confronter ces enjeux;

b) *Harvesting Feminist Knowledge for Public Policy: Rebuilding Progress* – sous la direction de Devaki Jain et Diane Elson, Université de l'Essex, Royaume-Uni, soutenu par le PNUD, publié par SAGE en 2011;

c) Budgétisation sensible au genre : le document « Building budgets from below », lancé à l'initiative de la Fondation et financé par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'Union européenne, entre 2003 et 2008, a permis aux femmes élues dans les gouvernements autonomes locaux de préparer un budget adéquat répondant à leurs besoins. Ces rapports sont utilisés par ONU Femmes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

a) « Using the turbulence to the advantage of the less privileged », document présenté par Devaki Jain lors de l'événement organisé par le PNUD dans le cadre de la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, le 4 mars 2009;

b) Table ronde parrainée par les missions permanentes du Canada et du Nicaragua auprès des Nations Unies, en collaboration avec le PNUD et le CRDI, lors de la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, le 3 mars 2010. Le thème de la table ronde était le suivant : « Vision d'un monde meilleur : de la crise économique à l'égalité » et s'inspirait d'un document rédigé en collaboration avec Devaki Jain;

c) « Economic growth and women's work: an analysis », par Devaki Jain et Shubha Chacko, octobre 2008, préparé pour le PNUD au Maroc.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

a) La juge Navi Pillay (actuellement Haut-Commissaire aux droits de l'homme) a visité le Bangalore en novembre 2007 et s'est entretenue avec Devaki Jain et Shubha Chacko à propos de l'utilisation des instruments juridiques, des institutions et des espaces « macro-judiciaires » pour promouvoir de nouvelles méthodes d'exploration du concept de justice, notamment dans le contexte néolibéral actuel;

b) Diane Elson, qui a passé un mois au Bangalore en 2008 en tant que professeur invité au National Institute of Advanced Studies, a préparé pour le PNUD, en collaboration avec Devaki Jain et Shubha Chacko, une proposition formelle à l'appui du deuxième colloque du groupe de Casablanca.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

a) Le projet pilote novateur, intitulé « Community-based response to violence against women and other gender issues » (Réactions de la collectivité face à la violence à l'égard des femmes et aux autres questions affectant les femmes) et soutenu par la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), a montré qu'en plus de la loi relative à la violence familiale et la loi interdisant la pratique de la dot, il fallait créer d'autres mécanismes de recours pour protéger les droits des femmes et promouvoir l'égalité des droits entre hommes et femmes;

b) Le rapport « Impact of State excise policy on arrack (hard liquor) sales and consumption » (Impact de la politique fiscale de l'État sur les ventes et la consommation d'arrack [alcool fort]), financé par le Ministère de la promotion de la femme et de l'enfant au sein du gouvernement indien, a souligné que lorsque l'accès à l'alcool était facilité, la consommation avait tendance à augmenter. Dans les ménages où le chef de famille est analphabète, les enfants souffrent de carences alimentaires en raison de la consommation d'arrack, tandis que dans les ménages où le chef de famille est alphabète et ne consomme pas d'arrack, l'état nutritionnel des filles est meilleur.

Parmi les grandes réalisations, citons :

- Le film documentaire *Building Budgets from Below* présenté avec d'autres productions lors de la Commonwealth local Government Conference (Conférence des administrations locales du Commonwealth), à Auckland (Nouvelle-Zélande), en mars 2007;
- La fédération « Sthree Suchana Sangama », qui regroupe des représentantes élues dans les États, a été créée pour élargir les bases en termes de collecte et de diffusion professionnelles de l'information, avec l'objectif d'atteindre les femmes au niveau local.

Renseignements complémentaires

a) L'initiative intitulée Plan de développement des villages : renforcement des capacités des élus locaux et notamment des femmes chargées de la gouvernance économique (« Strengthening the capacity of locally elected councils especially women among them in economic governance – village development plan »), financée par le Ministère du Panchayat Raj, a permis aux femmes d'obtenir à la fois

des « droits » et une « voix », et de veiller à ce que les institutions démocratiquement élues du Panchayath Raj fonctionnent de manière satisfaisante;

b) L'initiative relative à la participation des femmes et à la décentralisation (« Women's participation and decentralization »), financée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) au Canada, a souligné les changements drastiques survenus chez les représentantes élues et a par la suite été intégrée dans une publication;

c) L'initiative consistant à lier la budgétisation sexospécifique au plan de développement du village (« Relating the gender budgeting exercise with the village development plan »), soutenue par le Ministère de la promotion de la femme et de l'enfant, a permis aux représentantes élues et aux membres des groupes d'entre-aide de s'acquitter efficacement de leur responsabilités et de leurs tâches, ainsi que d'utiliser un outil convivial de budgétisation sexospécifique.

11. Fondation pour l'élimination de la traite des femmes et du travail des enfants

Statut consultatif spécial : 2003

Introduction

La Fondation pour l'élimination de la traite des femmes et du travail des enfants a été créée en 1999 et enregistrée en avril 2003. Son siège se trouve à Abuja et elle possède des clubs de bénévoles dans chacune des six zones politiques du Nigéria. En raison des difficultés logistiques, le bureau basé en Floride a cessé de fonctionner.

Objectifs

La Fondation a pour mission de sensibiliser et de mobiliser les intéressés dans la lutte contre la traite des personnes, le travail et la maltraitance des enfants, et la propagation du VIH/sida. À cet effet, elle organise des campagnes de sensibilisation auprès du public et des visites de plaidoyer auprès des dirigeants religieux, des chefs traditionnels et des responsables politiques. Elle imprime et diffuse de l'information, des matériels d'enseignement et de communication, organise des rassemblements dans les lieux publics et propose des services d'aide et de réhabilitation aux victimes de la traite et aux enfants vulnérables.

Changements à signaler

La Fondation a élargi le champ de ses activités en créant dans plusieurs écoles primaires et secondaires des brigades chargées de la lutte contre la traite qui transmettent aux enfants de 6 à 15 ans des messages leur évitant de devenir victimes de la traite, de la maltraitance et de l'exploitation, leur enseignent leurs droits et responsabilités, et qui encouragent les autorités scolaires à fournir un environnement incitant les enfants à s'exprimer librement sur des sujets qui les concernent directement.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fondation a reçu une subvention de la United States Agency for International Aid afin d'atténuer l'impact et la propagation du VIH/sida chez les travailleuses du sexe dans les maisons closes. Dix pour cent des travailleuses du sexe ont pu s'émanciper en bénéficiant d'une formation professionnelle et d'une subvention qui les ont encouragées à quitter le monde de la prostitution. La Fondation a simplifié la formulation de la loi nigériane de 2003 relative à l'interdiction et la répression de la traite des personnes et l'a traduite dans les trois principales langues autochtones nigérianes, l'igbo, le haoussa et le yoruba ainsi que le pidgin.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

a) La Fondation a participé à la réunion de l'Initiative du groupe d'experts sur la coopération des parties prenantes et des services de détection et de répression en matière de lutte contre la traite, organisée à Vienne en janvier 2009 et coordonnée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime;

b) La Fondation faisait partie de la délégation nigériane qui s'est rendue à Genève en mai 2010 pour défendre le troisième et le quatrième rapport périodique du Nigeria sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, soutenue par l'UNICEF;

c) En mai 2009, la Fondation faisait partie du groupe de travail national chargé d'élaborer une politique et une loi nationale relative au trafic de migrants au Nigeria;

d) La Fondation a participé à la Conférence ministérielle de l'Union européenne sur le thème « Vers une action globale de l'Union européenne contre la traite des êtres humains », organisée à Bruxelles du 19 au 21 octobre 2009;

e) L'organisation était représentée à la réunion de suivi de l'Accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest, organisée à Niamey du 29 au 31 juillet 2008.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

a) En février 2010, la Fondation a coopéré avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour tester sur le terrain un outil informatique interactif destiné aux prestataires de services aux victimes;

b) En janvier 2009, le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage a aidé la Fondation à proposer des services de réhabilitation à 13 victimes de la traite;

c) L'UNICEF a agi à titre de secrétariat de coordination afin d'aider la Fondation à organiser, du 26 au 29 septembre 2007, un atelier de renforcement des capacités à l'intention de 50 membres du Réseau des organisations de la société civile contre la traite, la maltraitance et le travail des enfants, ayant pour thème l'élaboration de stratégies de prise en charge pour les victimes de la traite;

d) Du 14 au 18 septembre 2008, l'UNICEF a aidé la Fondation à organiser un atelier à l'intention de 35 dirigeants du réseau susmentionné sur la prévention, les opérations de secours, la réhabilitation et la réintégration des enfants vulnérables victimes de la traite;

e) En 2008, la Fondation a contribué au développement d'un guide intitulé « Accès à la justice pour les victimes de la traite au Nigeria ». Le projet était coordonné par l'UNIFEM;

f) La Fondation a participé à une réunion nationale consultative des parties prenantes, organisée sur deux jours par l'UNICEF, dans le cadre des plans d'action pour le programme de protection et de participation du Programme de pays de l'UNICEF pour le Nigeria 2009-2012.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

a) La Fondation a aidé 60 enfants indigents à terminer leur scolarité au primaire et au secondaire;

b) Près de 40 fillettes indigentes ont pu poursuivre et terminer une scolarité élémentaire grâce à la Fondation;

c) La Fondation a fourni à un total de 516 travailleuses du sexe et 2 330 jeunes déscolarisés des connaissances et des informations complètes sur le VIH/sida et sur la façon de se protéger contre l'infection.

12. Women's Action Group

Statut consultatif spécial : 1999

Contribution à des activités des Nations Unies

Réduction de la violence à caractère sexiste. Le Women's Action Group a organisé des activités de sensibilisation à la violence sexiste, notamment à la violence familiale. Il a fait partie de la coalition qui a œuvré en faveur de l'adoption, en 2007, de la loi relative à la violence familiale. Le directeur exécutif siège au Conseil contre la violence familiale, un organisme mis en place par la loi relative à la violence familiale, qui veille à l'application de cette dernière. Le Groupe a travaillé en étroite collaboration avec l'UNICEF pour réduire la vulnérabilité des femmes et des filles qui ont été déplacées par les violences politiques lors des élections de 2008. Il a fourni un abri, de la nourriture et des produits non-alimentaires aux femmes et aux enfants déplacés. Le Groupe a également proposé un soutien psychologique aux personnes qui ont été déplacées en raison des violences politiques. Il a travaillé en étroite collaboration avec les chefs traditionnels afin de s'attaquer au problème de la violence à l'égard des femmes perpétuée par des pratiques culturelles comme la polygamie et l'héritage des veuves.

Accès aux services de santé. Le Groupe a organisé des activités de sensibilisation sur les droits à la santé sexuelle et procréative. Dans son travail, le Groupe utilise les conventions internationales comme, entre autres, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Plate-forme d'action de Beijing. La Déclaration d'Abuja et le Plan d'action de Maputo font partie des instruments régionaux auquel le Groupe se réfère dans ses travaux. Les activités de mobilisation et de sensibilisation des communautés visent principalement à garantir une maternité sans risque et l'accès à d'autres services préventifs tels que le dépistage du cancer du sein. Depuis 1994, au Zimbabwe, le taux de mortalité maternelle est passé de 283 à 725 décès pour 100 000 naissances.

vivantes. Le Groupe s'est donc efforcé de faire davantage prendre conscience aux femmes à quel point il est important de consulter un professionnel de santé pendant toutes les grossesses et d'accoucher dans un centre médical. Ces travaux ont également contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Défense des intérêts. Le Groupe a également entrepris des activités de plaidoyer portant sur l'accès aux services de santé. Ces activités visaient des membres du Parlement et des prestataires de soins de santé. L'organisation a pris part à la campagne « Shout out », soutenue par les Nations Unies et destinée à réduire la mortalité maternelle. La campagne était essentiellement basée sur des activités de sensibilisation et de plaidoyer. Le Groupe a entrepris des activités de plaidoyer en lien avec les engagements de la Déclaration d'Abuja, en demandant que 15 % du budget national soient consacrés à la santé. Il a également revendiqué l'accès à des services médicalisés d'interruption de grossesse pour les femmes qui le souhaitent. En réponse à cela, un programme de soins post-avortement a été mis en place afin que les femmes puissent accéder à ces services.

VIH et sida. Pendant la période considérée, le Groupe a mis en place des programmes de prévention du VIH dont les stratégies reposaient, entre autres, sur le dialogue, pour susciter des changements de comportement. Le Groupe a mis en œuvre des programmes qui intégraient la sexospécificité dans les relations entre hommes et femmes. Il a également travaillé en partenariat avec d'autres organisations pour revendiquer l'accès aux médicaments antirétroviraux et a fait la promotion du préservatif féminin comme moyen de prévention contrôlé par les femmes face à l'infection au VIH.

Choléra. Le Groupe s'est mobilisé lors de l'épidémie de choléra de 2008.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Entre 2007 et 2010, la directrice exécutive et d'autres membres ont participé aux sessions de la Commission de la condition de la femme.

La directrice exécutive a participé à une réunion organisée par l'OMS et ONUSIDA en Afrique du Sud, intitulée « Les étapes à suivre après le gel tenofovir microbicide 1 % ».

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Women's Action Group a continué de collaborer avec les entités du système des Nations Unies à l'échelle nationale. Il a reçu des subventions de l'UNICEF et du Fonds des Nations Unies pour la population afin de lutter contre la violence sexiste. Il a également participé à l'élaboration de plans de pays des Nations Unies et a joué le rôle de partenaire d'exécution pour certains de ces plans.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation cible essentiellement les objectifs 3, 4, 5 et 6 des OMD en organisant des campagnes de sensibilisation sur la santé maternelle dans les communautés rurales, en revendiquant des services de santé procréative accessibles et abordables, en participant à la campagne 50/50 pour l'accès des femmes aux postes de décision, en contribuant au Plan national stratégique pour le VIH, en participant à la

commémoration, au niveau national, de la Journée mondiale du sida, en assistant à la Conférence mondiale sur le sida, qui s'est tenue en Autriche en 2010, et à la conférence internationale sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles en Afrique.

13. Fédération mondiale pour les études sur le futur

Statut consultatif spécial : 1987

Introduction

La Fédération mondiale pour les études sur le futur est une ONG internationale qui a été créée en 1973 pour encourager et promouvoir le développement de la prospective en tant que domaine académique et professionnel transdisciplinaire dans toutes les régions du monde. Elle fonctionne sous forme d'un réseau mondial de futurologues praticiens (chercheurs, enseignants, universitaires, analystes politiques, activistes, etc.) provenant d'environ 60 pays.

La Fédération offre une tribune capable de susciter, à la fois de manière tangible et virtuelle, la stimulation, l'échange et l'examen d'idées génératrices d'un nouveau mode de pensée à long terme.

Objectifs

La Fédération agit comme une tribune capable de susciter la stimulation, l'échange et l'examen d'idées génératrices d'un nouveau mode de pensée à long terme; entreprend d'autres études prospectives relevant du domaine intellectuel et politique et touchant tous les secteurs de la vie psychologique, sociale, économique, politique et culturelle; encourage l'analyse interdisciplinaire novatrice et l'esprit critique des peuples; s'efforce de susciter une plus grande prise de conscience de l'avenir de manière générale; encourage la démocratisation de la réflexion et de l'action prospectives; fait en sorte que l'opinion prenne conscience qu'il est urgent de réaliser des études prospectives au sein des gouvernements, des organisations internationales et des instances et groupes décisionnels et éducatifs afin de résoudre les problèmes au niveau local, national, régional et international.

Changements à signaler

En 2008, la Fédération a nommé un directeur afin d'administrer et de gérer les adhérents et le secrétariat. Ce poste a avantageusement remplacé celui de secrétaire général élu et a permis d'accroître la stabilité de l'organisation tout en améliorant la préservation de la mémoire institutionnelle.

En 2009, une nouvelle présidente (Jennifer Gidley) et un conseil exécutif ont été nommés. Le souhait de la présidente était de reconstruire la communauté internationale et notamment d'attirer davantage de jeunes, de femmes et de membres issus des pays en développement. Elle a également souhaité que la Fédération propose à nouveau des cours sur la prospective, ce qui autrefois constituait l'une de ses principales activités, et qu'elle renforce ses capacités de recherche en coopérant davantage avec d'autres instituts de recherche.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fédération est une ONG internationale qui entretient des relations officielles avec l'UNESCO et qui est membre associé du Conseil international des sciences sociales.

De façon plus générale, la Fédération contribue aux travaux des Nations Unies grâce à la diversité de ses membres, au pluralisme de ses valeurs et à son engagement vis-à-vis des objectifs du Millénaire pour le développement.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Depuis son élection en 2009, la présidente de la Fédération a plusieurs fois quitté sa ville natale de Melbourne pour se rendre au siège de l'UNESCO à Paris. Entre 2007 et 2010, des membres du conseil exécutif et de la Fédération ont participé à plusieurs réunions d'anticipation et de prospective organisées par l'UNESCO.

Cependant, en raison du manque de ressources financières et humaines (toutes les personnes sont bénévoles), il est très difficile de participer aux réunions internationales.

À l'avenir, le conseil exécutif et les membres de la Fédération souhaiteraient s'impliquer davantage et participer aux réunions de l'ONU et de ses entités. Ils souhaiteraient également être tenus informés des événements.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fédération entretient des liens de coopération avec l'UNESCO, l'association internationale des universités et les autres entités du système des Nations Unies mentionnées ci-dessus.

L'actuelle présidente de la Fédération est également liée au Programme mondial sur les villes Compact de l'ONU en tant que chercheur à l'Institut royal de technologie de Melbourne (RMIT University), en Australie, où siège le secrétariat mondial du programme sur les villes.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fédération a récemment repris ses cours d'introduction à la prospective, qu'elle propose aux femmes et aux jeunes comme moyen de renforcement des capacités.

L'organisation dans son ensemble et bon nombre de ses membres sont notamment très attachés aux perspectives d'avenir de l'enseignement, à l'égalité des genres et au développement durable.

Renseignements complémentaires

Le site Web de la Fédération propose des renseignements complémentaires ainsi que des liens vers diverses ressources et de nombreuses autres organisations qui s'intéressent à la prospective et à la prévision.